

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

*Soutien à la relève agricole*

### **INVESTISSEMENTS DE 600 000 \$ DANS UN PROJET DE PLATEFORME BIOALIMENTAIRE BORÉALE**

**Saguenay, le 26 novembre 2019** – La Ville de Saguenay et la MRC du Fjord-du-Saguenay s’associent avec l’UQAC, le Cégep de Chicoutimi, le Centre de géomatique du Québec, Promotion Saguenay et Nutrinor pour lancer un projet de plateforme bioalimentaire boréale sur les terrains de la ferme Solidar à Chicoutimi. Pour ce faire, les partenaires ont mandatés un consultant, monsieur Patrick Girard, stratège en développement de projet, pour effectuer du démarchage en ce sens.

Rappelons que c’est en 2018 que la congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi avait fait part à la Ville de Saguenay de son intention de se départir des terres et des actifs des Fermes Solidar. En 2019, le producteur agricole, monsieur **Pierre Girard**, a fait l’acquisition des Fermes Solidar. Les partenaires ont alors initié des discussions avec le nouveau propriétaire afin que le projet de plateforme bioalimentaire boréale soit déployé aux Fermes Solidar.

La *Plateforme* offrira des services d’incubation pour des aspirants-agriculteurs en production maraîchère nordique et biologique et permettra la réalisation d’activités de recherche, d’innovation et de formation. L’espace des Fermes Solidar pourra accueillir 16 à 18 entrepreneurs agricoles incubés et comptera 30 hectares de terres biologiques, des serres, des espaces d’entreposage et de lavage de légumes, des bâtiments de fermes et des équipements agricoles.

Aux dires de madame Josée Néron, mairesse de Saguenay : « *Avec plus de 15 000 emplois dans la région, l’industrie agroalimentaire est un secteur clé de notre économie. Les aspirants-agriculteurs incubés à la plateforme bioalimentaire boréale SOLIDAR pourront compter sur Promotion Saguenay pour les accompagner tout au long de leur parcours entrepreneurial.* » a conclu madame Néron.

Des espaces seront aussi réservés pour la réalisation de jardins de solidarité. Les partenaires souhaitent également doter le territoire de Saguenay d’un service d’accompagnement et de maillage pour favoriser la propriété régionale des actifs agricoles en étroite collaboration avec L’ARTERRE\*.

« Tout comme Saguenay, notre Plan de développement de la zone agricole (PDZA) identifie l'importance de l'entrepreneuriat, de la relève et de l'innovation. On veut se donner la chance d'attirer les jeunes intéressés par l'agriculture à vivre leur passion dans notre région pour ainsi augmenter le bassin de releveurs potentiels, entre autres par le modèle d'intervention ARTERRE\* », a confirmé monsieur Gérald Savard, préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

On évalue qu'à son plein potentiel, le volet incubation de la *Plateforme bioalimentaire boréale* pourrait contribuer au démarrage de 5 à 8 entreprises agricoles annuellement, et donc à la création de dix à douze emplois par année. Uniquement pour les activités agricoles réalisées dans le cadre de l'incubation, à plein potentiel avec 16 aspirants-agriculteurs actifs, on estime à plus de 1 million de \$ le volume d'affaires généré par la vente des récoltes (360 000 kilos de fruits et légumes biologiques).

Soulignons enfin que le démarrage du projet est rendu possible grâce au soutien financier de la Ville de Saguenay (250 000 \$), de la MRC du Fjord-du-Saguenay (150 000 \$), de l'Université du Québec à Chicoutimi (75 000 \$), du Cégep de Chicoutimi et du Centre de géomatique du Québec (75 000 \$), ainsi que de Promotion Saguenay (75 000 \$). De plus, Nutrinor coopérative, pour qui la relève agricole représente une priorité, mettra à la disposition ses services agronomiques pour accompagner les aspirants-agriculteurs et suivra de près les projets entrepreneuriaux des incubés. Une entité sans but lucratif sera créée et d'autres partenaires financiers se joindront au projet.

- 30 -

Source : **Jeannot Allard**  
 Directeur des communications et  
 des relations avec les citoyens  
 418 698-3350 poste 5222

Info : **Patrick Girard**  
 Consultant  
 418 719-7770

\*L'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires. Il privilégie l'établissement de la relève par la reprise de fermes (qui n'ont pas de relève identifiée), l'acquisition ou la location d'actifs, et la mise en place de partenariats afin d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole au Québec.



# Les fermes Solidar



## La plateforme bioalimentaire boréale située sur les fermes Solidar et disposera de :

- 55 hectares de terres assurables, fertiles, drainées et situées à proximité du centre-ville;
- 2 serres 26 pieds par 100 pieds (5 200 pc);
- Un caveau pour les légumes de 27 pieds par 36 pieds (972 pc);
- Une salle de semis de 27 pieds par 36 pieds (972 pc);
- D'installations de lavage des fruits et légumes de 18 pieds par 22 pieds (396 pc);
- D'un kiosque fermé de 23 pieds par 19 pieds pour la vente des fruits et légumes (437 pc);
- D'un kiosque ouvert de 14 pieds par 26 pieds;

De plus, deux grands bâtiments de ferme (anciennes bergeries), un grand garage 4 portes pour machinerie agricole, un poulailler/écurie de 4 stalles et une maison comportant 8 chambres à coucher, 4 salles de bain et une salle de rencontre sont également situés sur les fermes Solidar et peuvent être partagés avec le propriétaire en cas de besoins.

## L'incubateur : hypothèse de travail

Prenant en considération les éléments suivants :

- Pour l'entretien des sols et en assurer la fertilité une rotation des terres devra se faire en collaboration avec le producteur propriétaire des fermes Solidar;
- 2 hectares seront réservés pour des jardins de solidarité;
- Des espaces seront réservés pour des activités de recherche et d'innovation;
- L'incubateur en production maraîchère disposera de 26 hectares annuellement.

Le projet prévoit qu'un incubé bénéficiera d'une superficie de 1,5 hectare pour sa production. La plate-forme pourra donc incuber entre 16 et 18 entrepreneurs de la relève. Les serres et les autres installations seront à utilisation partagée.

On estime à 15 000 kg de légumes la production pour 1 hectare et les revenus potentiels à 48 000\$/hectare (3,20\$/kilo). Avec 1,5 hectare, un agriculteur incubé aura un potentiel de 72 000\$ de revenus annuels.